

CURIS

AU MONT D'OR

NOTIFICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du conseil municipal pour les élections sénatoriales aura lieu en mairie le :

**Vendredi 5 juin 2026 à 7h30
en Salle du Conseil**

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral relatif au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants, à élire par le conseil municipal ainsi que le mode de scrutin en vue de l'élection des sénateurs en date du 27 septembre 2026.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Curis-au-Mont-d'Or, le 28/05/2026

Le Maire,



Jean-Luc POIRIER